

LA PISCICULTURE D'ETANG EN FRANCE

Une activité ancestrale et patrimoniale, pratiquée depuis le moyen âge, des savoir-faire remarquables inscrits dans des traditions locales.

La pisciculture d'étang demeure, dans sa majorité, très traditionnelle, basée sur une production naturelle de poissons tels que sandres, perches, brochets, black-bass, carpes, gardons, tanches, goujons, ...

112 000 ha d'étangs gérés et entretenus grâce à la gestion piscicole.

Un marché à fort potentiel de développement – tourisme pêche - poissons de consommation.

50 000 propriétaires ou exploitants au statut social très divers et une centaine d'entreprises de pisciculture.

Un excellent exemple de développement durable

Un atout pour la biodiversité : intérêt majeur pour la conservation du patrimoine naturel végétal et animal.

Les régions ont investi dans la rénovation des centres de formation (la France forme la moitié des élèves en aquaculture d'Europe) et le soutien à notre filière.

Mais une activité menacée et une production en régression







Une production divisée par 2 en 20 ans (de 12000 à moins de 6000 tonnes)



Principales causes:

Prolifération des oiseaux piscivores, principalement le cormoran, qui a obligé nombre d'exploitants à cesser leur activité ; problème majeur depuis 20 ans, s'accentuant chaque année.

Un empilement de réglementations appliquées de façons disparates, trop éloignées des réalités, que les acteurs de terrain ne peuvent comprendre et admettre.



Que faire ? Quelles Solutions ?

Une reprise en main politique, moteur, tout comme les autres pays européens, de la volonté de maintenir et développer la pisciculture traditionnelle en étangs.

Une remise à plat des réglementations, pour certaines ubuesques, dans le but de faciliter la gestion des étangs et non la décourager.

En urgence, un plan ambitieux de régulation du cormoran tant au niveau français qu'européen.



Contact:

FFA
Fédération Française d'Aquaculture
05 56 68 94 95

srambert@aquafrance·org